

DÉCLARATION D'ENGAGEMENTS EN MATIÈRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES

L'émergence des Intelligences Artificielles Génératives ouvre des perspectives nouvelles de productivité, de créativité et de collaboration.

Destinée aux agences conseil en relations publics, cette déclaration les enjoint à s'emparer sereinement des technologies à leur disposition, et les éclaire sur les lignes de conduite à suivre pour leur assurer performance et rigueur, tout en veillant à restreindre les risques, dérives et écueils potentiels inhérents à cette utilisation.

Garant d'une information de qualité et forts de leur rôle de conseils, les professionnels de la communication réitèrent leur engagement à faire « Œuvre Critique » face à tous les contenus et à toutes les informations dont ils sont les dépositaires, les soumettant systématiquement à leur discernement, leur jugement personnel et leur créativité.

Les principes de cette déclaration encadrent leurs engagements, articulent leurs intentions et souscrivent à leur déontologie dans l'intérêt de leurs clients, de leurs collaborateurs et plus largement, au bénéfice de la qualité de l'information.

LES 10 PRINCIPES

- RESPONSABILITÉ -

Nous assumons la responsabilité des contenus générés par l'IA sous notre supervision et veillons à leur conformité aux normes éthiques et légales en vigueur.

- TRANSPARENCE -

Nous nous engageons à faire preuve de transparence envers nos clients quant à l'usage des outils d'IA génératives dans nos activités, dans le respect des lignes directrices de nos clients. Cela peut se traduire par des clauses spécifiques ajoutées dans nos contrats. Dans tous les cas, nous encourageons l'ouverture et le dialogue avec nos parties prenantes.

- INTÉGRITÉ -

Nous garantissons que les contenus générés par l'IA ne seront pas exploités pour tromper ou manipuler le public, et refléteront fidèlement la voix et les valeurs de nos clients.

- SUPERVISION HUMAINE -

Nous nous engageons à superviser étroitement l'utilisation de l'IA générative par des professionnels qualifiés et sensibilisés à la déontologie de l'information, conscients des risques de dérives de l'outil, afin d'assurer la qualité et la pertinence des contenus produits.

- PROTECTION DES DONNÉES -

Nous sommes conscients des enjeux de confidentialité et de sécurité des données, depuis leur collecte, jusqu'à leur stockage et utilisation. Nous avons à ce titre, un devoir de vigilance, tant sur le choix des prestataires de services, que sur les usages pratiques des IAG. Selon le niveau de confidentialité des données et les directives spécifiques de nos clients, nous pourrions être amenés à anonymiser les prompts.

- RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE -

Nous veillons à exclure l'utilisation de tout contenu susceptible d'être plagié, erroné, non conforme aux droits de la propriété intellectuelle ou au respect de la vie privée.

- QUALITÉ DE L'INFORMATION -

Nous vérifions l'exactitude des données et demeurons attentifs aux biais technologiques et culturels des outils d'IA générative afin de lutter contre la diffusion de d'informations erronées ou discriminantes.

- FORMATION ET SENSIBILISATION -

Nous nous engageons à définir les règles d'utilisation des IA génératives en interne et à former nos équipes à une utilisation éthique de cette technologie, tout en sensibilisant nos clients aux enjeux et aux limites de son utilisation.

- AMÉLIORATION CONTINUE -

Nous nous engageons à évaluer régulièrement notre utilisation de l'IA générative en fonction de son évolution et à apporter des ajustements si nécessaire pour garantir son utilisation responsable et éthique..

- DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES -

Nous encourageons le dialogue avec nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires et le public sur l'utilisation de l'IA générative en agence conseil en relations publics, favorisant ainsi la transparence, la confiance mutuelle et le respect des normes propres aux métiers de l'information.

Les agences membres du SCRP soulignent l'importance de l'utilisation éthique et responsable des intelligences artificielles génératives dans notre profession. Les IA génératives doivent être considérées comme des outils complémentaires venant enrichir notre expertise, notre jugement et notre créativité. Elles ne doivent en aucun cas se substituer au rôle crucial des professionnels des relations publiques. Face à l'évolution constante des implications de l'IA, nous devons exploiter tout son potentiel, tout en demeurant vigilants et en nous adaptant en permanence pour garantir le respect des principes éthiques et déontologiques qui orientent notre métier.